ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédures

Question écrite n° 22069

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître le nombre définitif de plaintes, procès-verbaux et dénonciations ayant été traités en 2010.

Texte de la réponse

Le nombre définitif de plaintes, procès-verbaux et dénonciations ayant été traités en 2010 correspond au nombre d'affaires pénales traitées par les parquets, soit 4 502 363 selon les cadres du parquet.

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 22069
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 mars 2013, page 3221
Réponse publiée au JO le : 17 décembre 2013, page 13302